

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

Ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2022

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal : janvier 2022
4. Comptes
5. Règlements
 - 5.1. Règlement 2022-458 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux : adoption
 - 5.2. Règlement 2022-358-13 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier la hauteur des bâtiments principaux de la zone Mic-3 : adoption du second projet
6. Correspondance et demandes
 - 6.1. Liste de la correspondance
 - 6.2. Création d'une page « spotted » ou « babillard »
 - 6.3. École Notre-Dame-du-Sourire : carnaval
 - 6.4. UPA : Gala Agristars : demande de commandite
7. Génératrices : entretien
8. Bureau : éclairage d'urgence
9. Trousses de premiers soins
10. Voirie :
 - 10.1. Rivière Ouest, 8^e Rang
 - 10.1.1. Recommandation de paiement #4
 - 10.2. Rivière Ouest – Pavage entre la rue de l'Orme et la Route 104
 - 10.2.1. Recommandation de paiement #1
 - 10.3. Fauchage des routes : contrat
 - 10.4. Réservoir à essence : location
 - 10.5. Vidéotron : demande de consentement
11. Transport adapté et collectif
12. Eau potable et eaux usées
 - 12.1. Plan directeur : offre de services
 - 12.2. Station de pompage : panneau de contrôle
13. Urbanisme
 - 13.1. 677 rang de la Rivière Est : demande de modification de zonage
 - 13.2. Comité : mandats
 - 13.3. Rapport des permis

14. Centre municipal

14.1. Sortie de secours

14.2. Haie de cèdres : 500, 9^e Rang

15. Loisirs

15.1. Patinoire

15.1.1. Surveillance : embauche

15.1.2. Horaire

15.2. Avant-midi coloré

15.3. Pickleball

16. Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : renouvellement du prêt

17. Rapports du maire et des comités

18. Affaires diverses

19. Période de questions

20. Levée de la séance